



Fin de disponibilité d'office

Par lorany

Bonjour,

Je suis fonctionnaire Ircantec, en arrêt maladie depuis 3 ans. J'ai été mise en disponibilité d'office avec comme seul revenu, les indemnités journalières (grave maladie refusée) qui sont terminées au 6 février 2023. Le comité médical m'a reconnue inapte totalement et définitivement à toutes fonctions en décembre. Je n'ai aucune nouvelle de mon employeur qui reste muet à mes demandes concernant mon avenir, licenciement ? invalidité ? Je ne sais pas quoi faire. Pourriez-vous me renseigner, s'il vous plait. Je vous remercie.

Cordialement.

Annie Deutsch